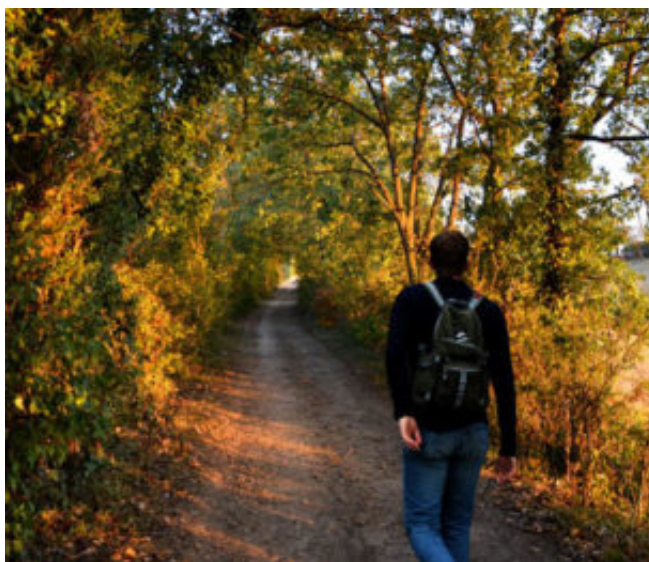


Pour un paysage agricole résilient

De la parcelle au territoire, repenser l'espace rural dans les vallons de la Gascogne Toulousaine

Par Émilie Gruit, JUILLET 2018



«Si, en tant que pays, ou en tant que réseau mondial de communautés, nous sommes vraiment acquis à la durabilité, dans tous les domaines, alors l'agriculture doit figurer tout en haut de notre liste de priorités, constituer le premier repas du nouveau jour.» Janine Benyus, Biomimétisme, 2011

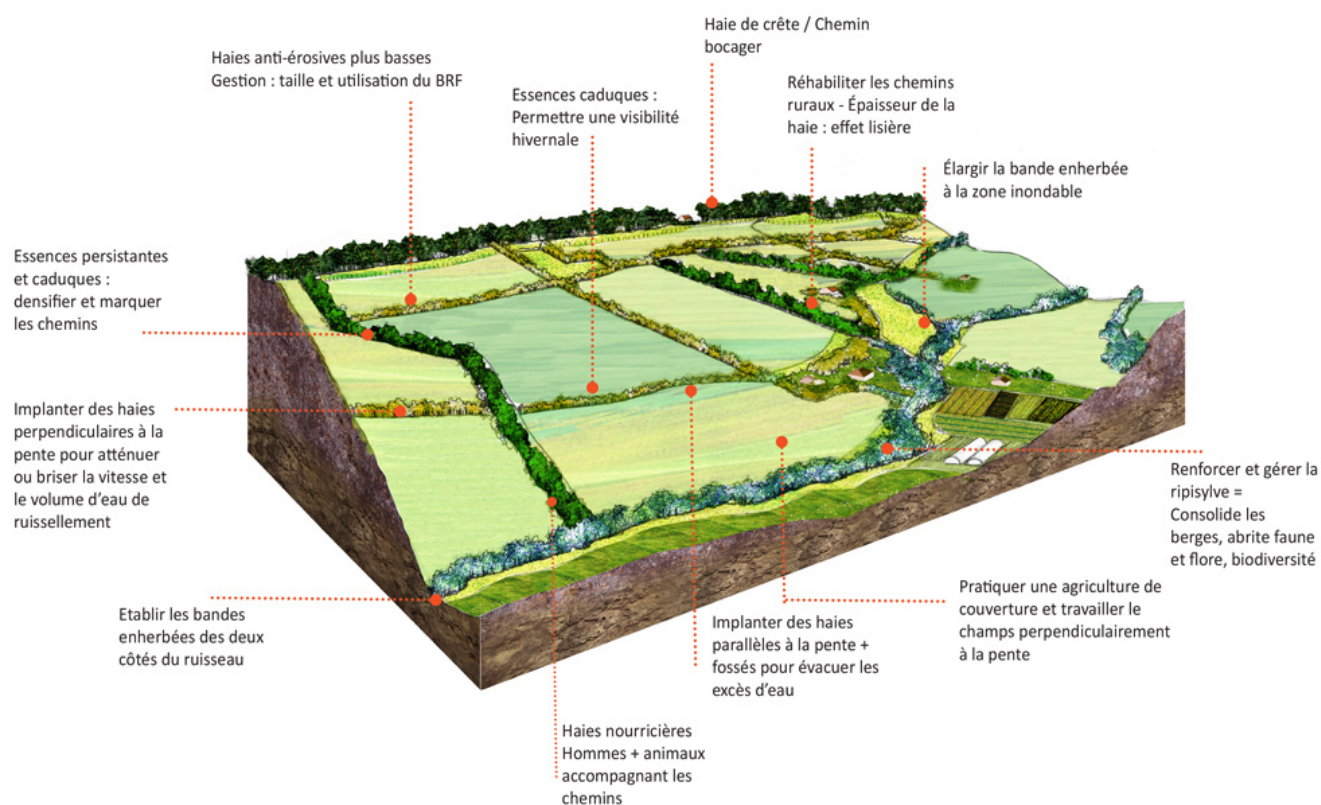
Se nourrir, la base du vivant

Cette prise de conscience sur l'avenir de la terre cultivable a commencé à me préoccuper lorsque j'ai compris les effets de la mondialisation sur l'agriculture, la spéculation des denrées alimentaires et l'accaparement des terres. Les arguments tels qu'être compétitif sur le marché, toujours produire plus, intensivement et à grande échelle pour « nourrir le monde », ne pouvaient alors plus être crédibles. Le documentaire « Adieu Paysan¹ », a été pour moi l'élément déclencheur, celui-ci retrace toute l'histoire du paysan et permet de comprendre la situation sociale, économique, environnementale et paysagère du monde agricole actuel. Notre société et les problèmes qu'elle rencontre sont finalement intimement liés au monde agricole.

Ainsi, le paysan a perdu sa fonction réelle au sein de la société alors que celui-ci a un rôle important dans la survie de l'humanité, il est le gardien des semences et de la terre nourricière. C'est pourquoi les enjeux de l'agriculture nous concernent tous. Le système tel qu'il est devenu aujourd'hui n'a plus de sens. Il faut désormais le repenser pour que l'agriculture soit un terreau de solutions.

Le rôle du paysagiste

Les agriculteurs sont des acteurs à part entière de l'espace rural, maîtrisant des millions d'hectares, ils doivent ainsi répondre à plusieurs fonctions : producteurs d'aliments et de matières premières, gestionnaires de l'environnement et aménageurs. Actuellement, le changement progressif de pratiques amène l'espace agricole à évoluer non pas d'un retour aux paysages d'avant la mécanisation mais plutôt de l'ordre de l'invention d'un nouveau paysage.



La multiplicité des fonctions du maillage de l'espace rural ©Emilie Gruit

Le paysage constitue un patrimoine collectif, mais il est géré par une multitude d'acteurs qui n'agissent que sur leurs parcelles et dont chaque action va avoir des répercussions sur la qualité globale du territoire. C'est là que le paysagiste peut intervenir, en étant en intelligence avec le lieu et la géographie, il le réinterroge et propose des solutions aux enjeux tout en cherchant à réconcilier la richesse paysagère d'un territoire, d'un « pays ».

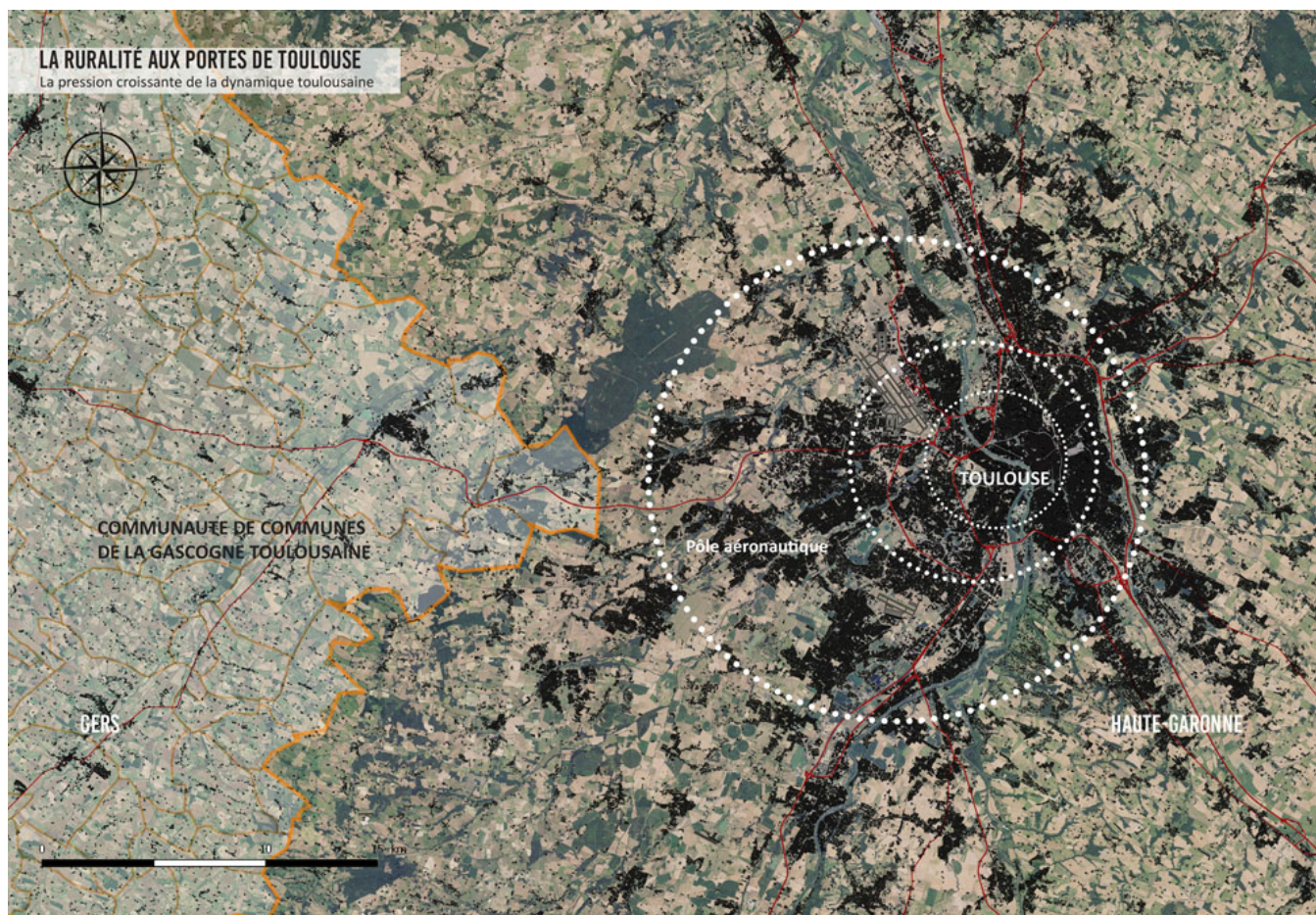
Le paysage doit être vu, mais il doit également pouvoir être vécu. Les modes de production ou de gestion de l'espace ont des répercussions sur la possibilité d'observer, mais aussi de pénétrer les paysages. Par

son évolution et son histoire, le paysage peut alors être vu comme l'élément clé qui fédère le projet agricole de territoire. L'accaparement des terres et la disparition progressive des terres agricoles montrent bien qu'aujourd'hui l'agriculture doit devenir une composante consciente, nécessaire et dynamique dans la construction de l'espace urbain. Le paysagiste accompagne ainsi la planification urbaine en connivence avec l'espace agricole.

Le diplôme de paysagiste DPLG a été à mon sens l'occasion d'aborder un sujet et d'aboutir à un projet mêlant ce qui m'anime quotidiennement et ma passion du paysage. Non pas dans un élan de militantisme, mais plutôt dans celui de la compréhension des maux d'un modèle agricole qui se répercute, qu'on le veuille ou non, sur le sol, le paysage, le citoyen, et la société. Ce travail porte sur l'identité, la valorisation, la résilience et l'autonomie des territoires ruraux face à des enjeux liés à l'usage du sol, au regard de l'attractivité des métropoles.

L'approche du site par la valeur du sol

La Communauté de Communes de la Gascogne toulousaine, située dans le département du Gers à la lisière de la métropole, s'organise en réseau de villages autour de l'ample vallée de la Save. Aux portes de Toulouse, ce territoire fortement vallonné a su longtemps préserver sa ruralité, son identité et sa vocation agricole. Protégé géographiquement d'une part, par l'ourlet caillouteux de l'ancien lit de la Garonne formant la « crête tolosane » le séparant de la plaine toulousaine et, d'autre part, par la création d'un SCOT lui assurant une position de dialogue avec la métropole. Malgré ces protections, les paysages savésiens, dont les caractéristiques paysagères, physiques et culturelles sont, à l'origine, celles d'un terroir de polyculture et à l'habitat dispersé, subissent une transformation engendrée par des enjeux liés à l'usage du sol.



La ruralité aux portes de Toulouse ©Émilie Gruit

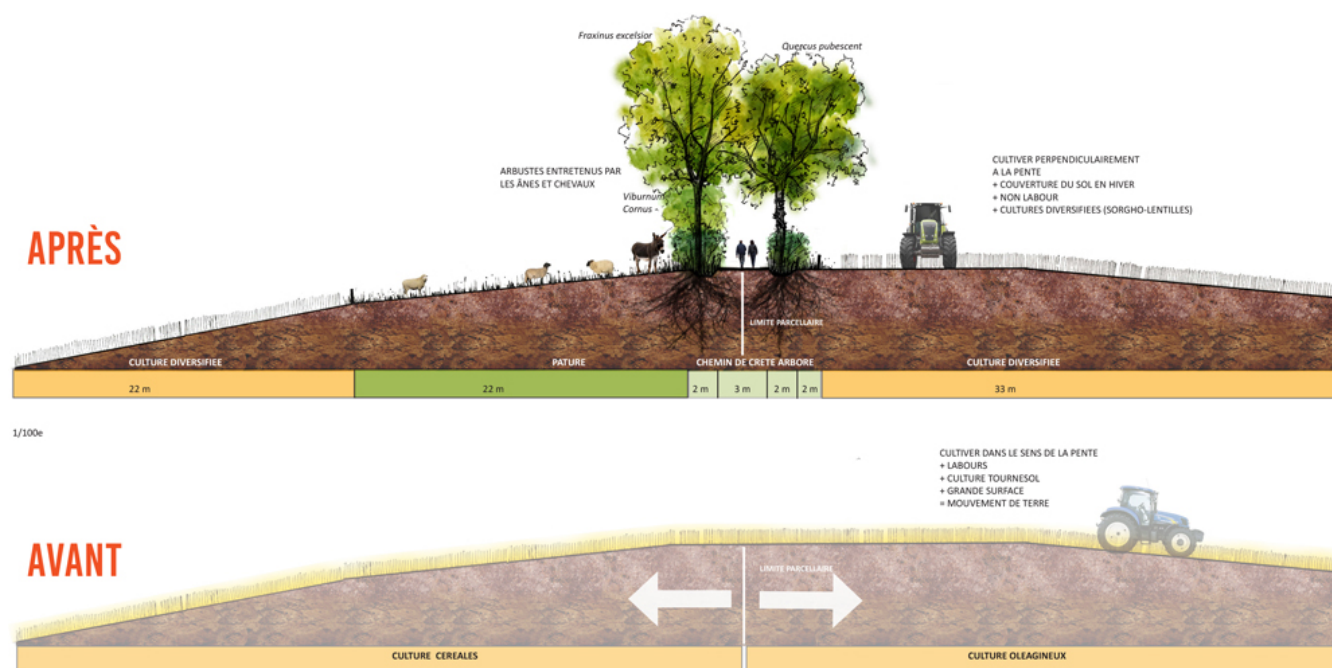
En effet, dans un contexte de perte de terre arable due à la fois à un modèle agricole à bout de souffle et à la fois à une pression foncière, le sol et la valeur de la terre deviennent le socle d'une problématique grandissante et préoccupante.

Aujourd'hui, ce territoire se trouve tiraillé entre une pression agricole engendrant une forte érosion des sols et la pollution des eaux, ayant des conséquences en bassin versant de la vallée de la Save et notamment sur l'espace urbain (inondations, coulées de boue), et une pression foncière engendrée par l'aire urbaine de Toulouse (mitage du paysage et accueil d'une population néo-rurale).

Auradé est un village directement impliqué dans ces enjeux territoriaux puisqu'il est situé dans la petite vallée de la Boulouze, en amont du bassin versant de la Save.

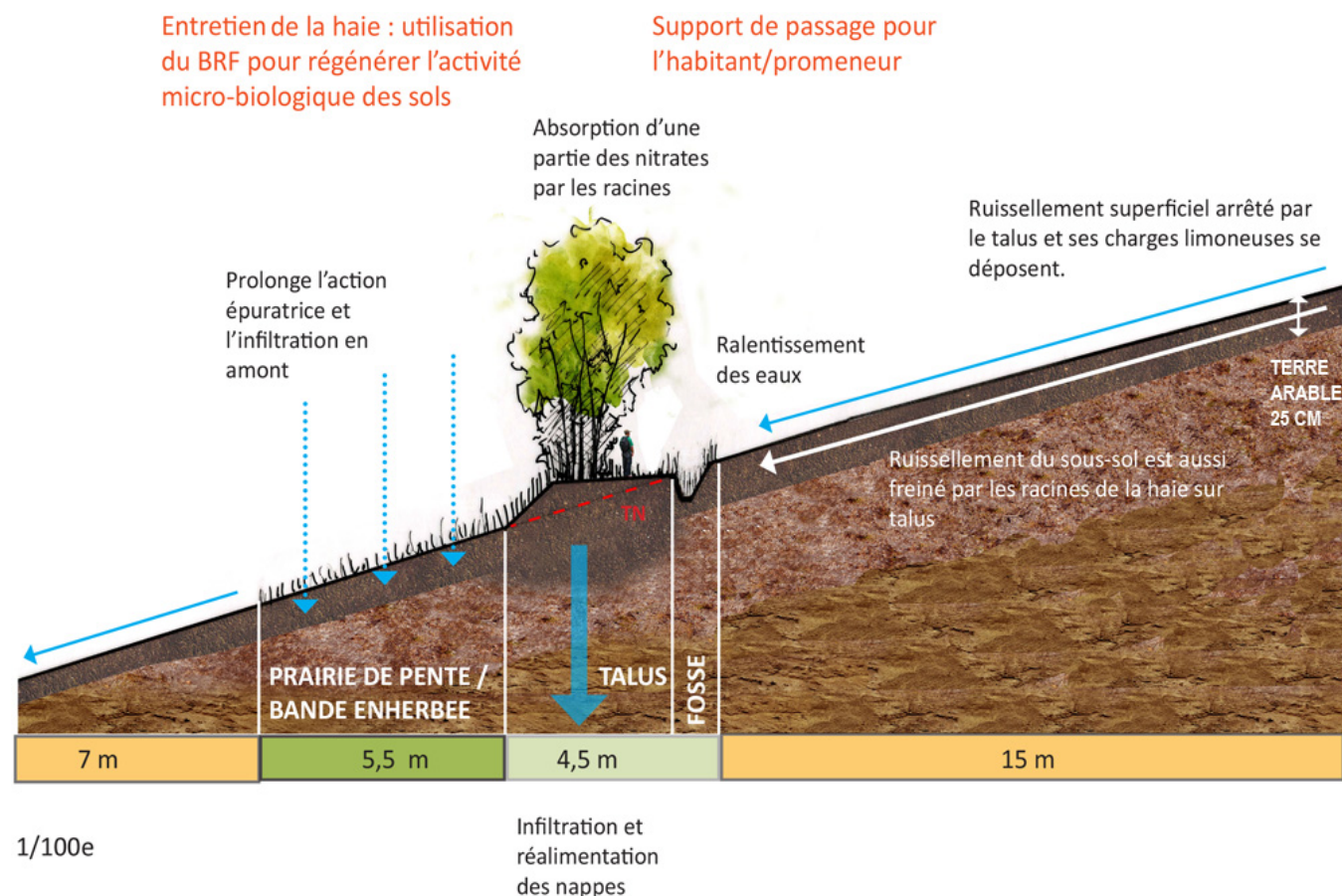
Le maillage comme résilience

Le projet propose de reconnecter le village à sa campagne en favorisant les mobilités, permettant à l'habitant, au passant et au touriste d'accéder à la nature. Pour cela, l'installation d'un maillage est nécessaire en réhabilitant des chemins ruraux et en requalifiant des chemins existants.



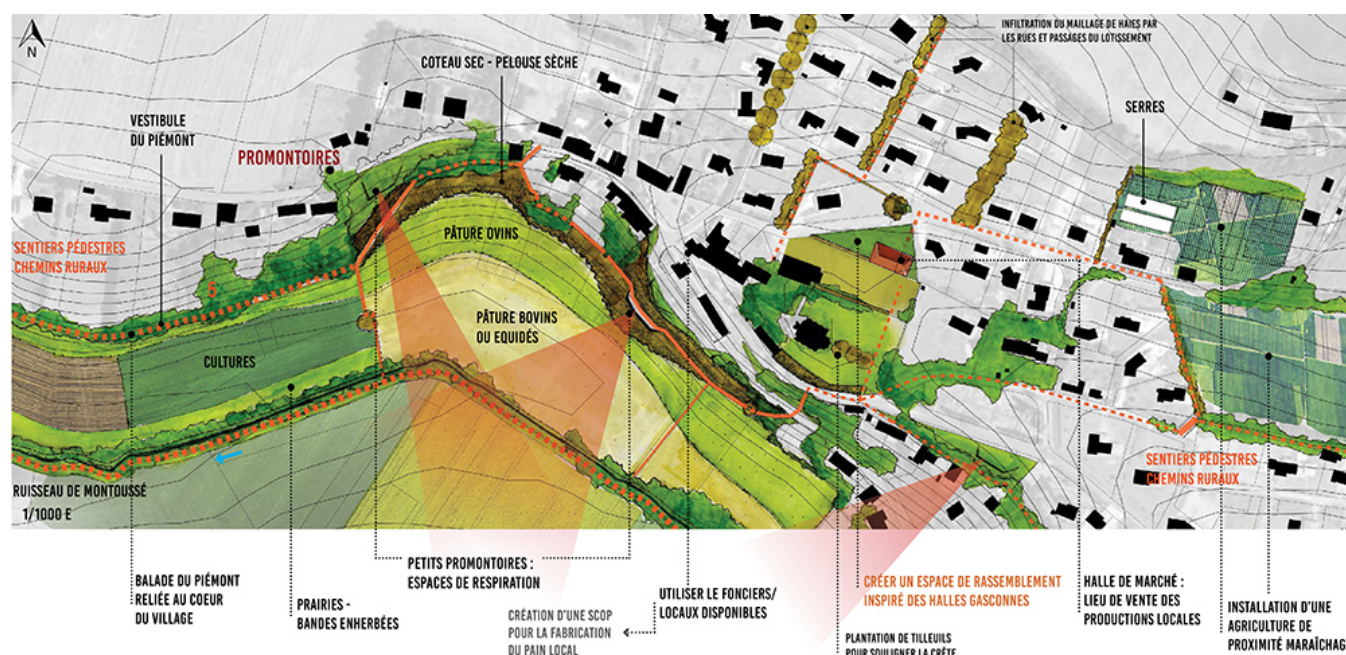
Réhabiliter les chemins ruraux ©Émilie Gruit

Afin de préserver les ressources sol et eau, le projet propose d'utiliser « l'arbre hors forêt² » pour accompagner le tissu de chemins réhabilités. Cette trame végétale sera implantée par rapport au relief et aura également un rôle filtrant, permettant de répondre aux enjeux agronomiques (érosion, inondations, pollutions, coulées de boues). La restauration des haies favorisera les continuités écologiques. Le tout contribuera à « repaysager » les crêtes dénudées.



Talus et haie en rupture de pente ©Émilie Gruit

Enfin le projet propose de valoriser le village en y infiltrant le maillage pour contenir le lotissement et en favorisant l'agriculture de proximité de type maraîchage afin d'amorcer le rapprochement à « la terre ». Il suggère également de redonner de l'importance à l'identité du village de crête en structurant et en qualifiant son socle par une balade du piémont. Il sera nécessaire d'utiliser les opportunités foncières permettant la mise en place du maillage et la réorganisation du développement du village.



Village de crête ©Émilie Gruit

Vers une co-construction du territoire

Ces enjeux étant représentatifs des villages de ce territoire, les principes du projet proposé peuvent s'appliquer à plus grande portée.

Le territoire de la Gascogne toulousaine est en pleine mutation et doit maintenant établir un projet de développement basé sur les atouts paysagers. De par la conciliation du projet de paysage et du projet agricole, cette proposition amorce une transformation paysagère autour de l'évolution des mesures agroenvironnementales par rapport à une réflexion d'échelle territoriale. Elle permettrait d'accompagner l'impulsion des circuits courts, pour valoriser le terroir, du développement des activités, pour découvrir le patrimoine paysager, et tout en étant indépendant, de conserver une relation de réciprocité avec Toulouse.

Enfin, cette proposition s'inscrit dans une co-construction du territoire avec des acteurs tels que le GAGT³, l'ADASEA⁴, Arbres et Paysages 32, le Syndicat des rivières, mobilisés autour de contraintes initiales et vecteurs de leur projet de territoire.

Sol = Terroir

L'orientation de la politique agricole, donnée au départ par l'Europe, était d'infléchir une hyperspécialisation des pays et donc un partage des tâches afin que celle-ci soit plus forte à l'échelle mondiale⁵. La France aurait ainsi une vocation céréalière ce qui explique en partie la forte diminution de l'élevage. Les négociations entreprises par l'État français lors de la réforme de la PAC, afin d'aider les éleveurs français, sont alors délicates vis-à-vis de la concurrence sur le marché de pays spécialisés dans l'élevage.

À l'échelle nationale, on retrouve également cette hyperspécialisation dans les régions. Ce qui a

évidemment un impact sur l'identité de nos territoires, sur le terroir, sur la transformation des paysages, etc. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cette agriculture productiviste, compétitive, à grande échelle et spécialisée a contribué, comme l'évoque Marc Dufumier⁶ lors du Colloque « Pays, Paysans, Paysages⁷ », à défigurer assez largement les paysages et même à désertifier certains « pays », dans certains lieux de région rurale où il n'y a plus de boulangerie, de poste, de café, de pharmacie et trop peu d'agriculteurs. Les « pays » perdent alors progressivement de leur attractivité et un grand nombre de nos campagnes sont en voie de désertification, tandis que les meilleures terres agricoles sont artificialisées sous l'emprise d'une urbanisation, souvent mal contrôlée.



Vallon d'openfield (Gers, 32) ©Émilie Gruit

Soumis aux règles des marchés mondiaux, il est demandé aux agriculteurs d'être compétitifs face à des pays à la main-d'œuvre peu coûteuse dont les subventions liées à l'agriculture augmentent, et dont les surfaces de production sont immenses et déconnectées du sol, s'en servant juste comme un support perfusé à la chimie. La notion de terroir et de « pays » est alors complètement inexistante, alors que la France est un pays qui possède une complexité géologique extrêmement importante due à sa géomorphologie, sa géographie et sa microgéographie. Cette complexité s'est transposée dans les produits, transformés ou non, provenant de la « terre » puisque les paysans ajoutaient toujours un lieu pour les définir, la fraise de Plougastel, le melon de Cavaillon, le porc de Bayonne, le munster d'Alsace etc. Les anciens disaient : « tous les lieux ne se valent pas », c'est-à-dire que l'on parlait de terroir, de vocation des sols ce qui donnait des produits de niches que finalement personne ne peut copier puisque le terroir y est unique⁸. La définition d'un terroir, selon Lydia Bourguignon, c'est un sol chargé en histoire qui lui donne une vocation, en effet sa structure dépend de plusieurs facteurs : son occupation

précédente (culture, forêt, prairie...), sa zone géographique (argilo-calcaire, limoneux...), sa fertilité (un sol fertile est plus apte à la production de céréales qu'à la vigne, etc.).

La France ne pourra pas dans les années à venir et face au système de plus en plus libéral rivaliser avec des pays ultra-productivistes et subventionnés. L'enjeu prospectif à l'heure de la réforme de la PAC du Conseil des ministres européens serait donc d'accentuer le potentiel de « qualité » et non de « production », d'un marché de niches et de terroir, ce qui aurait d'autant plus un rapport avec nos paysages.

« Nous savons pourtant qu'il serait techniquement possible de développer en France une grande diversité de systèmes de production agricole, capables à la fois de fournir des produits sains pour notre alimentation et de préserver la beauté des paysages locaux, en réduisant la pollution de nos territoires ruraux et en préservant les potentialités productives de nos campagnes sur le long terme. Ces types d'agricultures associent étroitement l'agriculture et l'élevage tout en valorisant au mieux les caractéristiques propres de chacun des terroirs. Mais ces formes d'agricultures intensément écologiques et particulièrement résilientes sont aussi très artisanales et donc exigeantes en travail, intensives en emplois. Il s'agit d'agricultures authentiquement paysannes qui ne pourront cependant guère survivre ou se développer que si les paysans travaillant pour leur propre compte dans leurs "pays" peuvent être correctement rémunérés⁹. » Marc Dufumier



Chemin de crête ©Émilie Gruit

L'AUTEUR

Émilie Gruit

Émilie Gruit, diplômée paysagiste concepteur DPLG de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Les études de paysages l'ont amené à se préoccuper des enjeux d'orientation des territoires et sur leur capacité à devenir résilients. Elle s'intéresse particulièrement à la dynamisation et l'évolution des territoires ruraux, aux villes en transition, aux projets « agro-sylvo-pastoral » et elle inscrit sa démarche d'analyse et de conception dans une perspective de développement durable.

NOTE / BIOGRAPHIE

Cet article est issu du Travail Personnel de Fin d'Études (TPFE) qu'Émilie Gruit a présenté en 2017 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille. Séminaire Matérialité / Encadrants — Michel Boulcourt & Yves Hubert.

1. « Adieu Paysans » France 5, Audrey Maurion, documentaire, 2014
2. Arbre & Paysage 32, Alain Canet, Bruno Sirven
3. Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine
4. Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
5. « La Négociation – Le ministre, Bruxelles, et les Paysans », Nicolas Frank, film, 2017
6. Agronome, enseignant-chercheur, AgroParisTech
7. Colloque « Pays-Paysans-Paysages », Fondation René Dumont, Musée du Vivant, Mouvement Utopia, AgroParisTech, 2017
8. Conférence de Claude et Lydia Bourguignon (Fondateurs du LAMS, Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols), Ramatuelle, 2017
9. Colloque « Pays-Paysans-Paysages »

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

Émilie Gruit, Pour un paysage agricole résilient, Openfield numéro 11, Juillet 2018